

REVUE DE PRESSE SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE DU 28 MARS 2016



L'AOC cognac veut protéger ses vignes

VITICULTURE Le syndicat viticole UGVC va expliquer mercredi pourquoi il lui semble nécessaire de modifier le statut du vignoble

PHILIPPE MÉNARD

p.menard@sudouest.fr

Vu de l'extérieur, cela peut paraître un détail, mais il est lourd de conséquences. L'appellation d'origine contrôlée (AOC) du cognac ne démarre qu'à la sortie de l'alambic, quand le vin est transforméen eau-de-vie. Les vignes qui servent à sa production, elles, sont classées en « vins sans indication géographique (IG)».

Ce choix historique a plutôt constitué un atout par le passé. Il a donné à la région de la souplesse pour rediriger le fruit de son vignoble vers d'autres débouchés quand l'économie du cognac était dans la panade. La filière pouvait également prétendre à des primes à la destruction qui ont été précieuses pour la trésorerie des exploitations en temps de crise.

Éviter les mauvais tours

La mise en place du régime des autorisations de plantation a rebattu les cartes. « Ce régime a été conçu pour protéger des risques de détournement et de surproduction les vignobles sous AOC ou IGP. Mais il ne prévoit rien pour les vignobles sans indication géographique», observe Stéphane Roy, le président de



Les vignes sont aujourd'hui classées « sans indication géographique (IG) ». PROTEMERE AMAT

l'Union générale des viticulteurs de l'AOC cognac. Cela peut donner lieu à d'étonnants tours de passe-passe. La limite des vins sans IG étant le territoire français, il est possible d'acheter des vignes dans une zone où le prix de l'hectare est faible, le beaujolais par exemple, de les arracher, et d'utiliser les droits pour planter dans la zone du cognac! Même si la manœuvre peut paraître improbable, l'UGVC ne veut pas prendre le risque de voir le contrôle du volume de production faussé.

Le syndicat viticole a donc mis la question d'une extension de l'AOC cognac aux vignes sur la table. Cela doit aussi permettre de « cloisonner » les différents débouchés charentais, et notamment celui des « vins de base mousseux » que peut promouvoir la filière des vins sans IG (notre édition du 29 février). L'UGVC expliquera sa démarche lors de sa réunion annuelle d'information, « la mise au courant », qui se tiendra au Castel, à Châteaubernard, mercredi à partir de 17 heures.

CHÂTEAUBERNARD

On s'est déhanché à la boum des écoliers



Les enfants des écoles maternelle et primaire du Bourg participaient à la boum organisée par l'association des parents d'élèves des Pierrières, samedi, à la salle des fêtes des Pierrières. DJ Frédéric a assuré derrière les platines. PHOTO SAMORABALIAN

CHÂTEAUBERNARD

Des fêtes de Pâques intergénérationnelles



Chacun s'est employé à décorer avec méticulosité son panier garni d'œufs sous l'œil attentif d'Alexandra et de Virginie Rivolsy, PHOTO SANDRABALAN

les adolescents de l'Institut médico-éducatif des Vauzelles et leur éducatrice Virginie Rivoisy ont eu uste à traverser la rue pour rejoin-

dre les résidents du Jardin de Louise afin de partager une journée aux couleurs de Pâques, lundi 21 mars. Au programme du brico-

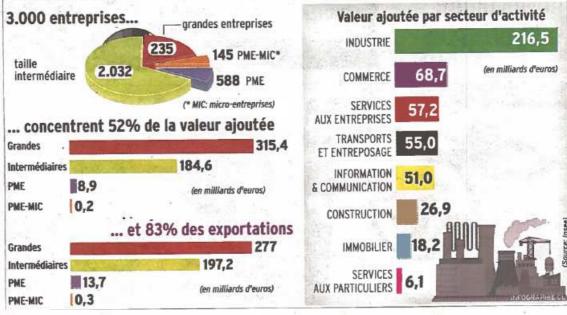
lage dans la matinée, suivi d'un repas et d'une chasse aux œufs l'après-midi, le tout dans la joie et la bonne humeur.



Étude

L'industrie, poids lourd de l'économie française

A rebours de tous les discours sur la prépondérance absolue dans l'économie française des services, opposés à l'industrie, c'est bien cette dernière qui assure l'essentiel de l'activité hexagonale. Une surprenante étude de l'Insee montre en effet que 3.000 entreprises (sur 3,3 millions) concentrent à elles seules la majorité de la valeur ajoutée, des investissements, des emplois et des exportations en France. Au sein de cette élite, ce sont les 1.140 entreprises industrielles qui se taillent la part du lion dans l'activité économique française, le reste se répartissant entre sept catégories différentes. Devant cette réalité, deux remarques s'imposent. La désindustrialisation n'a pas encore trop entamé la vitalité française. Et le rêve d'un ex-patron d'une ex-entreprise du CAC 40 de diriger "une société sans usines" relève plus que jamais de la fantasmagorie.



Pompiers payants: la polémique

Dans le Calvados, un «relevage à domicile sans transport», à la suite d'un malaise par exemple, ou encore pour un transport d'un malade à domicile coûtera désormais 241 euros

ans le Calvados, la décision de facturer aux usagers, à partir du ler avril, certaines interventions des sapeurs-pompiers est à l'origine d'une polémique entre majorité et opposition départementales, sur fond de grogne persistante des sapeurs-pompiers.

Le 21 mars, le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), présidé par le président (UDI) du département, Jean-Léonce Dupont, a décidé d'assortir d'une contribution forfaitaire certaines interventions du SDIS.

Désormais, il en coûtera ainsi 463 euros pour un déblocage d'ascenseur ou pour une «levée de doute alarme incendie», 410 euros pour un «appel abusif avec engagement», 241 euros pour une per-

La droite veut organiser la réfraction de la demande pour accompagner une diminution de l'offre

sonne en état d'ébriété ou pour un «relevage à domicile sans transport», à la suite d'un malaise par exemple, ou encore pour un transport d'un malade à domicile.



La facturation portera sur «ce qu'on appelle les interventions de confort ou qui peuvent être réalisées par des partenaires privés» précise le département, pour éteindre la polémique.

Les élus de gauche de l'agglomération caennaise, toutes tendances confondues, sont montés au créneau, samedi lors d'une conférence de presse, pour dénoncer une mesure qu'ils jugent néfaste pour la population.

«Il s'agit d'une vraie atteinte au service public», a déclaré le député PS et ancien maire de Caen Philippe Duron. Selon lui, la majorité départementale de droite «veut organiser la réfraction de la demande pour accompagner une diminution de l'offre», après avoir déjà «supprimé plusieurs dizaines de postes de sapeurs-pompiers en 3 ou 4 mois».

Les élus de gauche accusent M. Dupont de vouloir «faire des économies sur le dos de la santé et de la population», dénonçant tout particulièrement les deux mesures touchant le relevage à domicile et les alarmes incendie.

«Je comprends parfaitement qu'une telle évolution trouble, mais j'en refuse l'exploitation politique, pour ne pas dire partisane», a rétorqué samedi sur son blog le président du Conseil départemental.

Selon lui, «cette facturation est parfaitement légale» et ne constitue pas «une exception calvadosienne», car «de nombreux SDIS la mettent en œuvre partout en France».

M. Dupont justifie sa décision par sa volonté de ne pas diminuer la contribution départementale au SDIS dans un contexte de baisse des dotations aux collectivités locales et affirme que «cette facturation est le moyen de préserver le service public de secours».

Il précise qu'elle ne concerne pas les missions confiées au SDIS par la loi, qui. elles, continueront à être effectuées sans contrepartie financière. La facturation portera sur «ce qu'on appelle les interventions de confort ou qui peuvent être réalisées par des partenaires privés», dit-il.

Cette perspective fait bondir les pompiers caennais, dont les relations avec leur tutelle sont déjà tendues. Au tout début de l'année, ils avaient observé une grève de plusieurs jours, s'estimant «sursollicités» après la suppression de 30 postes en 2015 et la fermeture la nuit d'une des casernes de Caen. ■ De plus en plus d'élèves connaissent des difficultés avec les mathématiques ■ Le calcul mental est particulièrement concerné par cet inquiétant constat
Un problème d'image et de méthode.

Il faut sauver le calcul mental

Amandine COGNARD

es collégiens français à la dérive en maths avec un niveau moyen qui ne cesse de chuter d'étude en étude. La question est importante, surtout à l'heure où les smartphones, tablettes et ordinateurs offrent des calculettes à portée de doigts, renvoyant le cal-cul mental à la préhistoire des sciences. Sclon la dernière étude Cedre, évaluation nationale des collégiens par discipline, publiée l'année dernière (1), un élève sur cinq affiche un niveau faible à très faible en mathématiques en 3°. C'est plus qu'en 2008: 19,5% des 8 000 collégiens interrogés, contre 15% en 2008. Un constat préoccu-pant qui confirme celui révélé par le classement international Pisea de 2012 qui établissait le niveau moyen en maths des Français à 15 ans au niveau de la moyenne de 65 pays de l'OCDE, mais en diminution par rapport à 2003. L'étude Pisa mettait aussi en évidence une augmentation des disparités entre les bons et les mauvais élèves en maths en France.

De plus en plus d'élèves en difficulté

Mercredi dernier, 300 profes-seurs des écoles, de collège, inspecteurs de l'Éducation nationale



Les élèves de CM1, CM2 de l'école de Guimps sont allés demander à des professionnels en quoi les maths leur servent au quotidien.

sont venus de toute la Charente pour écouter Denis Bulten, chercheur en mathématiques de l'açadémie de Versailles, et Jean-Louis Durpaire, inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale. Ils ont exposé les nouveaux programmes qui seront mis en place à la rentrée prochaine en mathé-

matiques, mais aussi poser une question plus globale: comment «Enseigner les mathématiques à l'ère du numérique» (titre du livre qu'ils ont écrit ensemble).

Que faire pour que le niveau en maths des jeunes Français arrête de diminuer? Le groupe d'accompagnement en mathématiques de Charente (GAM 16), qui organisait la conférence de mercredi, mise sur plusieurs leviers. «Il faut renforcer encore l'apprentissage du calcul mental, assure Stephan Brunie, inspecteur de l'Éducation nationale et pilote du GAM 16. Depuis trois ou quatre ans, on insiste pour que les professeurs des écoles en fassent au moins un quart d'heure par jour, mais il faut encore l'accentuer.» Cette année, 5 000 élèves charentais ont participé au concours de calcul mental de l'académie. «Et dans chaque catégorie, on retrouve un Charentais sur le podium», se réjouit Stephan Brunie, «Mais ce concours met aussi en évidence que beaucoup d'élèves ne réussissent pas à ré-

pondre à des calculs simples. Il permet aux professeurs de les repérer pour mieux les accompagner», explique Sébastien Papineau, référent «numérique» et l'un des organisateurs du concours. Autre levier important: rétablir

l'image des mathématiques. «Au fil du temps, les mathématiques sont devenues trop abstraites. On ne les présente plus que comme un outil de formation de l'esprit, décrit François La Fontaine, inspecteur académique de Poitou-Charentes. Les enfants ne voient plus en quoi ils peuvent leur être utile au quotidien. Et beaucoup de parents transmettent cette mauvaise image des maths.»

Pour y remédier, le GAM est en train de produire des vidéos qui seront diffusées dans tout le département à la rentrée. «Les élèves de ma classe de CM1, CM2 ont tourné eux-mêmes ces vidéos, explique Francis Cordon, professeur à Guimps. Encadrés par l'Espace numérique du Sud-Charente, ils ont interviewé une secrétaire de mai-

numériques mobiles dont la Charente est aujourd'hul équinée «Ces valises contiennent la plupart du temps 12 netbooks, explique Sébastien Papineau, référent numérique du Sud-Charente. Seules une vingtaine d'écoles sont pour l'Instant équipées de tablettes.» Les classes de 5' des collèges de Montmoreau et Romain-Rolland à Soyaux sont en train d'en recevoir.

rie, un comptable et bientôt un distillateur pour leur demander en quoi les maths leur servent au quotidien», explique-t-il.

Mettre l'accent sur les applications concrètes

«À la maison, les enfants ont de moins en moins l'occasion d'utiliser les maths de manière simple: en rendant la monnaie, en lisant l'heure sur une horloge à aiguilles, parce que les gens paient plus en carte bancaire, ont des horloges et des montres numériques..., constate François La Fontaine. L'école doit pallier ça. Les nouveaux programmes le feront en laissant une place plus importante aux énigmes.»

Les deux conférenciers de mercredi conseillent aux profes d'utiliser les outils numériques pour se rapprocher du quotidien des enfants. «Calculer un trajet sur Mappy ou Google Maps puis leur demander la vitesse moyenne... Il faut qu'ils voient tout de suite les applications.»

(1) Étude menée auprès de 8 000 élèves de 3" dans 323 collèges publics et privés.



De nombreux élèves ne savent plus faire des calculs simples. De nouveaux mmes, dès la prochaine rentrée, devraient les y aides.

Valérie Rulin, Saint-Romain

66 Il ne faut pas poser 66 Ils peinent les opérations trop vite à estimer une quantité



Les mathématiques c'est le plus difficile à enseigner». estime Valérie Rulin, professeure des écoles dans une classe de grande section, CP et CE1 à l'école Camille-Desvergnes à Saint-Romain. Elle qui a déjà trois niveaux constate aussi «de grandes disparités entre les élèves d'un même niveau», «En CE1, il faudrait deux ou trois groupes

différents pour que chacun aille à son rythme.» Elle est convaincue des bienfaits du calcul mental et estime même que «faire passer les enfants à des opérations posées dès le cycle 2 (CP-CE1), c'est trop tôt». «Ils s'enferment dans cette méthode de calcul alors qu'ils n'ont pas encore bien acquis la compréhension des nombres. Après, on voit arriver en CM des élèves qui sont obligés de poser la moindre opération sur par ier.» Sur l'outil numérique, elle reste mitigée. «C'est bien joli, mais à Saint-Romain on n'a plus internet depuis un mois!»

Mathieu Becque, Bonnes



«En CM1, CM2, je suis obligé de revenir à la représentation des nombres, explique Mathieu Becque, professeur des écoles à Bonnes, dans le Sud-Charente. Les enfants passent trop vite du comptage de cubes à des chiffres écrits sur du papier, si bien qu'arrivés à la fin du primaire, certains ne sont pas capables de se représenter une quantité,

estimer par exemple combien il y a de fauteuil dans une salle. Les maths deviennent trop vite abstraites.» Il se réjouit que les nouveaux programmes mettent l'accent sur la résolution de problèmes concrets. Les outils numériques? «Je pense qu'ils servent surtout aux élèves qui maîtrisent déjà les bases et déstabilisent ceux en difficulté qui ont plutôt besoin de stabilité, de rituels.» Il regrette que les outils numériques ne soient pas encore aboutis. «Moi, j'ai un ordi pour 20 élèves, qui fonctionne une fois sur deux.»

Laurence Periers, La Couronne

66 Sur ordinateur, ils se prennent au jeu



Le calcul mental, Laurence Periers, professeure de maths en 6°, 5° et 3° au collège Badinter à La Couronne, le pratique au moins une fois par semaine. «Chaque élève a sa méthode de calcul, on les met en commun et on essaie de voir laquelle est la plus rapide et la plus efficace. Mais le plus important est que chaque élève utilise celle

avec laquelle il est à l'aise.» Elle l'assure, certains élèves se révèlent grâce au calcul mental. «Certains, qui ont des difficultés avec la rédaction et donc avec les démonstrations, me surprennent quand il s'agit seulement de manier les nombres.» Pour le calcul mental, elle utilise beaucoup les diaporamas numériques. «Ça donne des repères de temps, ça nous aide à les faire évoluer petit à petit. Et les élèves aiment travailler sur des sites comme Calculatis, c'est ludique. Ils se prennent au jeu, ils veulent réussir comme les autres.» (Photos CL)

Cognac: les résidents de L'Arche montent sur scène

■ Après trois ans de travail,
«La Moulinette» arrive sur scène
■ Une création des pensionnaires de l'établissement pour personnes handicapées qui détonne ■ Trois représentations sont annoncées.

Gilles BIOLLEY g.biolley@charentelibre.fr

ais que fait donc une moulinette à pâté dans la gare? Cette présence incongrue interpelle la vingtaine de voyageurs présents. Chacun s'interroge. Seul d'abord, avec le voisin, puis tout le monde s'y met ensemble. Les points de vue divergent, s'affrontent, se confrontent. Naissent alors l'échange, la rencontre, l'acceptation de la diférence entre des personnages contraints de se dévoiler tels qu'ils sont face à cette moulinette.

«On recommence encore une fois», lance Thomas Masurel, le metteur en scène. C'est soir de répétition dans une salle de L'Arche à Cognac. Comme tous les mercredis depuis près de trois ans, les vingt acteurs de «La Moulinette» reprennent l'ouvrage. Toujours avec enthousiasme. Et peaufinent. La première publique de cette pièce de théâtre imaginée par Hélène et Thomas Masurel, auteurs et comédiens à la tête de la compagnie Le Passage, a lieu à l'Espace Franquin d'Angoulême ce vendredi 1" avril à 20h30. Une deuxième représentation est prévue au Castel de Châteaubernard le jeudi 12 mai. «Une



Les résidents ont peaufiné les derniers détails de leur pièce mercredi à Cognac. Première ce vendredi.

Photo Christophe Barraud

troisième sera à suivre à Rouillac ou à l'Auditorium de Jarnac, ce n'est pas encore fixé», indique Hélène Masurel.

Impossible donc d'échapper à cette création originale dont il ne faut pas se priver tant elle recèle de rire et d'émotion. De surprises aussi. C'est qu'ils sont bons ces comédiens amateurs de «Sans fard théâtre». Cette troupe créée il y a cinq ans par L'Arche en Charente réunit des pensionnaires et des assistants de ses trois centres d'accueil (1) sous la direction du couple Masurel. Des personnes en situation de handicap mental, de léger à moyen (13), et des encadrants (7), unis sur scène sous la même bannière. Celle du partage et du rire, du faire plaisir et du faire rire, pour ne serait-ce qu'un peu faire changer les regards sur cette affection. Ils y parviennent.

αOn a vu changer tout le monden

«La Fontaine revu et corrigé», et «Le prince caillou», les précédents spectacles, ont eu leur succès. «Et celui-là sera encore mieux, promet même Hélène Masurel. Il y a eu un travail réel, très bien ficelé. On ne se moque pas du monde. C'est surprenant.» Près de trois ans de labeur, «dont un centré uniquement sur l'apprentissage du jeu de comédien», précise Thomas Masurel. La troupe n'a pas chômé en effet pour mettre au point ce spectacle

Certains ont une présence sur scène vraiment incroyable, à faire rougir de vrais comédiens.

Il faut le voir.

de 45 minutes dont elle a aussi assuré les dialogues, les costumes, les musiques et les chants. «Ç'a été un travail énorme et super enrichissant pour chacun, souligne-t-il. On a vu changer tout le monde, en matière de confiance, d'ouverture, résidents comme assistants, avec parfois même des premiers plus à l'aise d'ailleurs sur les planches que les seconds, c'est dire.»

Le handicap, une singulante, pas une différence: c'est ce qu'il ressort de cette pièce qui, pour ses auteurs, s'est tout de même avérée un sacré défi avec vingt personnes à diriger sur scène d'une part, treize à cadrer de l'autre, un exercice loin d'être simple au regard de leur handicap.

«On a rencontré des difficultés évidemment. Il nous a fallu adapter le rythme, raccourcir des textes pour certains qui avaient du mal à retenir, mais on a finalement eu plus de surprises que de difficultés quand même, souligne, ravie, Hélène Masurel. Certains ont une présence sur scène vraiment incroyable, à faire rougir de vrais comédiens. Il faut le voir et c'est aussi important pour eux, valorisant.» C'est en libre participation, une autre raison, s'il en fallait une, pour se laisser happer par cette «Moulinette».

(1) Cognac, Lignières-Sonneville (Les sapins) et Courbillac (La Merci).

«La Moutinette», vendredi 1º avril à l'Espace Franquin d'Ampoulèsse et le 12 mai au Castel de Châlteaubernard. Réservations: accuel@arche-sapins.org ou au 05 45 80 50 66.

Une couvée réussie pour «Des poules au jardin»

Au Jardin respectueux de Châteauberbernard, les œufs avaient tous les goûts pour Pâques, sauf celui du chocolat. Des œufs «parfaits» à déguster, préparés par le chef de L'Yeuse voisin, Miguel Marroquin, des œufs bien dodus et bien frais sortis du cul des poules de Marans et de Barbezieux venues participer à la fête. Mais aussi des œufs éclos d'où sont apparus, sous le regard d'enfants éberlués, une quarantaine de poussins appelés à occuper le poulailler pédagogique géant en forme de dôme qui vient désormais côtoyer la banque de graines et les ruches du site.

Parents et enfants n'ont pas boudé leur plaisir ce samedi, nombreux comme à chaque fois au rendezvous organisé par l'association présidée par Rémy Marcotte. Une journée «Des poules au jardin» qui a débuté par l'inauguration ludique de ce poulailler qui servira à l'élevage de poules locales uniquement, aux scolaires, à la promotion de la valorisation des déchets «avec, pour les adhérents actuels et futurs, l'ouverture d'un troc déchets contre œufs», indique Rémy Marcotte, lequel a ensuite convié les participants à un pique-nique partagé.

Un intermède avant de reprendre le fil de cette journée conviviale qui s'est poursuivie par des ateliers construction de petits poulaillers en partenariat avec Calitom et un jeu de piste, avant de se terminer à une heure où les poules étaient déjà couchées depuis belle lurette.



Comme à chaque rendez-vous organisé par l'association, le public a répondu en nombre à l'appel de cette journée festive et pédagogique.

III ÉDUCATION

Des parrains de choix pour trois lycéens de Jean-Monnet



Famille, professeurs principaux, direction et parrains se sont retrouvés autour de Tony, Royhana et Anaëlle pour la signature des conventions.

ls sont une vingtaine dans l'académie de Poitiers, dont trois désormais à Cognac. Tony Delomme (seconde générale), Ray-hana Tchekioun (seconde générale) et Anaëlle Mainguy (terminale S). élèves du lycée Jean-Monnet de Cognac, sont les heureux bénéficiaires du soutien de la fondation «Un avenir ensemble» qui récompense les lycéens exemplaires et méritants. Ils seront désormais accompagnés et soutenus dans leur parcours scolaire et jusqu'à leur premier emploi par des parrains de choix, MM. Flaud et Agboton et M™ Dhooge, trois personnalités qui mettront leurs expériences et leurs conseils au service de la réussite de leur filleul.

En présence de leur proviseur Marc Perrier, leur famille et leur professeur principal, les jeunes ont rencontré leur parrain mercredi, à l'occasion des signatures des conventions de parrainage et de premiers échanges. Marc Perrier et Huguette Piers, représentant «Un avenir ensemble», ont formulé le souhait de poursuivre leur partenariat dès l'an prochain. Reconnue d'utilité publique depuis 2009, la fondation agit aussi en matière d'ouverture socioculturelle, de découverte de métiers par des stages dans des entreprises partenaires, d'aide à l'embauche et de soutien financier sous forme de dons et de prêts cautionnés auprès des établissements bancaires.

Les comptes administratifs adoptés



Les élus ont également voté les subventions aux associations.

Photo CL

idier Gois, maire de Mesnac, a réuni le conseil municipal pour présenter le compte administratif 2015 avec des dépenses d'investissement à 199 148 euros pour des recettes à 164 564 euros, soit un déficit de 37 583 euros qui sera reporté en dépenses d'investissement du budget 2016. Les recettes de fonctionnement sont de 357 380 euros, alors que les dépenses se sont élevées à 360 362 euros, soit un résultat négatif de 2 982 euros, auquel il convient d'ajouter l'excédent de fonctionnement de l'année passée, ce qui donne un résultat global de clôture à 53 513 euros. L'excédent de fonctionnement s'élève à 25 633 euros qui seront inscrits en recettes d'investissement du budget 2016. Le report de fonctionnement de 27 879 euros sera affectés en recettes de fonctionnement. Le compte administratif 2015 du

budget assainissement fait ressor-

tir un résultat global de clôture à 21 256 euros qui sera reporté en recettes d'investissement. Ces comptes administratifs ont été adoptés à l'unanimité.

Autres dossiers. Dans le cadre du plan départemental des îtinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), le conseil accepte à l'unanimité que les chemins de la commune soient répertoriés.

Suite à la réfection de la salle de basket, il est nécessaire d'acheter une autolaveuse pour un montant de 3 198 euros.

Une convention avec Charente Eaux est adoptée pour le suivi des travaux de la lagune pour un montant de 960 euros.

La société de chasse, le comité des fêtes, le basket et l'association de danse reçoivent chacune une subvention de 600 euros. L'aide à domicile en milieu rural 300 euros, Info 16 210 euros.